



À FAIRE

L'équipe de travail et les partenaires du regroupement

- Se rencontrer pour discuter des résultats de la consultation.

- Faire ressortir des pistes d'amélioration.

- Former des comités de travail mixtes comprenant des parents et des partenaires.

- Préparer un plan d'action commun.

- Trouver au moins une action que les parents pourront appliquer avec le soutien des partenaires.

- Trouver au moins une action que les partenaires pourront appliquer avec le soutien des parents.

- Préparer un lancement public.

- Ajouter des éléments d'information à la ligne du temps.

NOTES :
